



**ASSOCIATION  
« VILLE DES ALPES DE L'ANNÉE »**

**RAPPORT ANNUEL 2012**



**UN ATOUT POUR LES REGIONS ALPINES**

## CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

SONTHOFEN/D, JUIN 2013

L'efficacité énergétique, la réduction du CO<sub>2</sub> et l'adaptation aux changements climatiques se font sur le terrain, dans les communes, avec la participation des citoyennes et des citoyens. Les deux tiers de la population alpine vivent dans des villes : celles-ci jouent un rôle incontournable dans la mise en œuvre de la Convention alpine et la promotion du développement durable.

Nos villes membres de l'association « Ville des Alpes de l'Année » ont une responsabilité forte et un rôle essentiel à jouer dans les territoires de l'Arc alpin. Nous devons faire entendre leur voix auprès des États alpins et des organes de la Convention alpine. Pour cela, nous avons défini en février 2012 avec le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » une position commune sur une stratégie macrorégionale européenne pour les Alpes.

L'association « Ville des Alpes de l'Année » se développe et s'affirme peu à peu comme l'un des réseaux majeurs de l'Arc alpin. Notre organisation vit de l'engagement de chacun de ses membres. Grâce à la forte implication d'Idrija et de Chambéry ainsi que de notre directrice, l'association a pu organiser un des temps forts de la Semaine Alpine de Poschiavo. Ce concert de clôture joué par de jeunes musiciens des deux villes, dont certains en situation de handicap mental, a durablement marqué les esprits des organisateurs, des participants et de la population du Val Poschiavo.

Annecy, Ville des Alpes 2012, a su faire vivre son titre tout au long de l'année avec un vaste programme d'animations pour la population. Le thème de l'eau, témoin de l'année 2012, restera à l'avenir une préoccupation majeure des villes et des territoires des Alpes.

Les projets climatiques exemplaires de nos membres ont été répertoriés par le projet Alpstar et présentés



Photo: Photo Heimhuber

dans un séminaire à l'automne. Les résultats ont été intégrés dans un guide destiné à faciliter la mise en place de stratégies climatiques. La contribution à des projets internationaux comme Alpstar ou les programmes de l'UE est essentielle pour la capitalisation des bonnes pratiques à l'international : nous souhaitons renforcer à l'avenir la participation de notre réseau à de tels projets.

Notre association a lancé en 2012 une coopération avec le Parlement des Jeunes de la Convention alpine, qui s'est réuni en mars 2013 à Sonthofen sur le thème de la « Ville des Alpes de l'avenir ». Les Villes des Alpes ont à cœur de donner une voix aux jeunes et de leur permettre ainsi de participer à la construction d'un avenir durable pour nos Alpes et leurs communes.

Je souhaite à nos villes de poursuivre avec le même élan et le même succès leur coopération au sein de l'association « Ville des Alpes de l'Année », et vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.

Hubert Buhl, Président de l'association « Ville des Alpes de l'Année »

### SOMMAIRE

Annecy, Ville des Alpes 2012 : une aventure tournée vers l'avenir des Jahres:	Pages 3-4
10 raisons pour devenir « Ville des Alpes de l'Année »	Pages 5-7
Alpine Towns in Concert	Pages 8-9
Les Villes des Alpes agissent	Pages 10-11
Alpstar et les Alpes neutres en carbone : un guide de bonne pratique	Pages 12-13
Les villes des Alpes s'engagent avec la Convention des Maires	Page 14
Le mot du secrétariat	Page 15

## UNE AVENTURE TOURNÉE VERS L'AVENIR

ANNECY, VILLE DES ALPES 2012

**Jean-Luc Rigaut, Maire d'Annecy, nous parle du titre de « Ville des Alpes 2012 », des dynamiques inespérées et de la solidarité entre les villes.**

**Annecy avait prévu un vaste programme pour son année de Ville des Alpes. Que s'est-il passé de particulier pendant cette année ?**

Nous avons retenu deux thèmes : le climat en lien avec notre Plan Climat et la construction de l'éco-quartier Vallin Fier, et l'eau. Nous avons réalisé entre autres deux projets à caractère durable, et mis en place une antenne pour l'échange d'informations et la coopération. Et nous avons vécu au rythme du label « Ville des Alpes », c'est-à-dire des événements organisés. C'était également l'occasion de célébrer notre identité alpine, de confirmer nos choix en direction du développement durable et d'informer le public.

Photo: Isabelle Morisseau



L'eau et le changement climatique sont les thèmes de l'année de Villes des Alpes d'Annecy.

**L'identité alpine a été un fil conducteur de cette année de Ville des Alpes.**

De nombreuses associations sollicitées pour présenter la culture alpine et son patrimoine, sa conservation et sa mise en valeur, ainsi que ses liens avec la modernité et avec d'autres cultures régionales, ont connu un vif succès. Un court métrage réalisé par des lycéens avec le réseau EmpreintE donne également un éclairage sur la manière dont les jeunes Annéciens se vivent comme citoyens alpins, et témoigne de la dimension intergénérationnelle de l'identité alpine. Le projet musical de la soirée de clôture « Cant'alpina » de l'année de Ville des Alpes, qui a réuni plus de 200 choristes, a permis de revisiter des airs traditionnels des Alpes, mais aussi de créer de nouvelles compositions par des compositeurs annéciens.

**La large implication de certains individus a joué un rôle déterminant, comme celle de Thierry Billet, Maire-Adjoint en charge de l'Environnement.**

De nombreuses personnes se sont mobilisées pour animer ce programme, à commencer par les élus, les associations culturelles, nos partenaires et les Annéciennes et les Annéciens. Thierry Billet a réussi à faire vivre ce projet et a mobilisé autour de lui tous ceux qui ont rendu possible le rayonnement de ce label prestigieux. En tant que Maire, j'ai été très heureux de voir la mobilisation qu'a entraînée cette aventure du titre « Ville des Alpes 2012 ».

**Comment les habitants de la ville et de la région ont-ils vécu cette année ?**

Ils ont su l'apprécier. Chacun a pu trouver des lieux de réflexion et des espaces d'échange sur des questions comme celle des enjeux du développement touristique. L'exposition « De l'indifférence à la sauvegarde » sur les relations entre les Annéciens et leur lac a montré que la protection du lac n'avait longtemps pas été une préoccupation, mais qu'une fois la décision prise de le sauver, les moyens nécessaires avaient été réunis grâce à une mobilisation unanime.

**L'eau a été un thème central à Annecy. Comment ce thème a-t-il été décliné ?**

La renommée d'Annecy pour la beauté de son patrimoine naturel et bâti et pour sa qualité de vie n'est pas le fruit du hasard. Le Syndicat Intercommunal du Lac



Jean-Luc Rigaut : Je suis très heureux de la mobilisation qu'a entraînée l'Année de Ville des Alpes.

d'Annecy créé en 1957 gère de façon exemplaire le lac pour préserver et développer cet atout de la ville. Le titre de « Ville des Alpes » est une reconnaissance de notre engagement pour le développement durable, conformément à la Convention alpine et à notre Agenda 21. L'eau a une place centrale dans nos réflexions, mais nous n'avons pas voulu la déconnecter d'autres problématiques environnementales. Nous avons donc conjugué les thèmes de l'eau et du climat, notamment au travers d'une exposition organisée à l'Hôtel de Ville sur la sauvegarde du lac, du cycle de conférences « mardis du climat » et d'un concours photo sur le thème « Annecy + 3°C ».

#### Quel a été le moment le plus difficile de l'année de Ville des Alpes ?

Comme dans toute organisation de cette ampleur, il y a toujours une certaine anxiété à ne pas répondre aux attentes multiples. Ces doutes se sont estompés grâce au soutien de nos partenaires, en particulier les Ville des Alpes, et grâce aux encouragements du public qui nous a permis de tourner les moments de doutes en opportunité pour nous dépasser.

#### Comment avez-vous vécu l'adhésion d'Annecy au réseau « Ville des Alpes de l'Année » ?

Entrer dans la grande famille des villes alpines était pour nous également synonyme de défis. La dynamique de coopération qui fait vivre ce réseau international constitue un moyen particulièrement efficace de développer ensemble de bonnes pratiques à partir de l'échange d'expériences et du développement de projets communs, et de répondre ainsi aux défis environnementaux actuels et à venir.

#### Pour quelles raisons une commune devrait-elle devenir « Ville des Alpes de l'Année » ?

Aujourd'hui, les défis auxquels nous sommes confrontés ne peuvent plus être traités seuls. Nous ne pouvons trouver une solution que dans une dynamique commune, une solidarité entre villes, entre des territoires aux objectifs communs. Cette solidarité qui unit les Villes des Alpes au travers de ce réseau transfrontalier est à mes yeux la principale motivation.

#### Que restera-t-il à Annecy de l'année de « Ville des Alpes » ?

La ville va poursuivre les efforts réalisés jusqu'à présent dans les domaines de l'eau, du climat et de l'identité alpine, en prenant en considération les nouveaux aspects qui se sont dégagés au cours de l'année de Ville des Alpes. La création d'un « club climat » regroupant les associations, les entreprises et les citoyens qui souhaitent s'engager en faveur de la mise en œuvre concrète de notre Plan climat sera, par exemple, une des continuités de l'année de Ville des Alpes.

## NOUS METTONS LES ALPES EN RESEAU

### POURQUOI CELA VAUT LA PEINE D'ADHERER

Dix raisons pour briguer le titre de « Ville des Alpes de l'Année » et adhérer au réseau éponyme, l'Association « Ville des Alpes de l'Année ».

#### 1. Mobiliser la population

Le titre de Ville des Alpes de l'Année peut favoriser la participation et l'adhésion de la population aux projets envisagés par la commune. Pendant son année de Ville des Alpes, la ville slovène d'Idrija a mis par exemple l'accent sur la participation. Aujourd'hui, la population soutient de nombreux projets et initiatives de la commune, notamment l'organisation d'une Semaine Verte. La ville d'Annecy, quant à elle, a mis en œuvre plusieurs projets pour inciter la population à s'interroger sur sa relation à la montagne.

#### 2. Des idées neuves pour la politique communale

L'association permet à ses membres d'échanger leurs idées au-delà des frontières géographiques et linguistiques, et de profiter des expériences de villes engagées sur la même voie. Pour surmonter les barrières linguistiques, l'assemblée générale est traduite simultanément, et le secrétariat travaille dans quatre langues. La coopération avec d'autres villes de l'arc alpin donne une nouvelle dynamique à la politique communale. La ville de Sonthofen a par exemple adhéré en 2012 à la Convention des Maires lorsque l'association est devenue officiellement structure de soutien de l'initiative.

#### 3. Légitimation pour le Maire et pour l'équipe municipale

Le titre est une consécration pour le travail déjà accompli et une incitation à poursuivre sur la voie engagée. Il légitime les décisions passées du conseil municipal et du Maire. L'attribution du titre de Ville des Alpes de l'Année permet aussi parfois de réaliser des projets concrets. À Villach, par exemple, elle a joué un rôle décisif pour la mise en place du Parc naturel du Dobratsch et pour la création d'un groupement de communes.

#### 4. Marketing territorial

Le label international donne une image positive à la ville. Il signale que la ville s'attèle aux problèmes environnementaux et aux enjeux du développement durable. Le titre peut être ainsi utilisé pour le marketing de la ville, à la fois vers l'intérieur et vers l'extérieur. La ville slovène d'Idrija se réfère par exemple régulièrement à son titre pour faire état de sa motivation dans ses dossiers de candidature à des projets durables ou demandes de subventions.



Vignobles près de Sondrio, Ville des Alpes 2007 : protection des murets de pierres sèches traditionnels.

## 5. Communication internationale

Le secrétariat de l'association communique en plusieurs langues. Il publie des communiqués de presse, un rapport annuel et des bulletins d'information présentant notamment les projets des Villes des Alpes. L'association contribue ainsi à augmenter la notoriété de la ville par-delà les frontières nationales, elle consacre ainsi la ville lauréate comme un lieu de projets innovants. La conséquence : la ville peut être citée dans des recueils de « bonnes pratiques » ou invitée à participer à des salons et à des événements. L'association communique en particulier vers les acteurs du développement durable, autorités publiques, organisations environnementales, urbanistes, etc.



Photo: Kur-GmbH, makrohaus AG

Bad Reichenhall a thématisé dans son année de Ville des Alpes 2001 le caractère unique des villes alpines.

## 6. Contacts personnels et partenariats entre les villes

L'adhésion à l'association permet de mettre en place des contacts directs et personnels, de trouver des interlocuteurs et de nouer des amitiés dans plus d'une douzaine de villes alpines. Des membres des administrations et des décideurs politiques (notamment les maires) prennent part aux réunions de l'association. L'échange avec les représentants des autres Villes des Alpes est informel, simple (aucun contrat n'est nécessaire entre les membres) et demande peu d'investissements en termes d'organisation et de moyens financiers (participation à des rencontres deux à trois fois par an).

## 7. Pool de partenaires pour des projets

Pour pouvoir participer à des projets internationaux, il faut trouver des partenaires dans différents pays. Orientée sur l'international, l'association permet de trouver des partenaires potentiels dans le réseau. Grâce aux contacts personnels, des relations de confiance s'instaurent entre les villes. C'est une condition essentielle pour mener à bien des projets. Le secrétariat de l'association aide les villes intéressées à élaborer un projet et leur fournir un appui technique. L'association dispose de moyens à cette intention, certes limités, mais qui permettent de tracer les grandes lignes d'une stratégie pour des projets communs. Le projet lui-même doit ensuite être financé par les villes concernées.

## 8. Compétence transalpine

L'association est organisée sous la forme d'un réseau et possède son propre secrétariat, une plaque tournante de l'information, qu'il peut relayer de façon ciblée pour chaque pays. Il est assuré par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA). Les Villes des Alpes de l'Année ont ainsi accès directement aux bases de données et aux contacts de cette ONG transalpine.

## 9. Lobby politique

L'association représente les Villes des Alpes au niveau politique. Elle donne une voix aux villes et peut ainsi influencer les décisions politiques dans les Alpes. L'association est en particulier le seul réseau de villes à avoir le statut d'observateur officiel de la Convention alpine. Un représentant de l'association assiste avec droit de parole aux réunions de la conférence des ministres des États alpins (Conférence alpine). Cette présence facilite les contacts avec les échelons supérieurs des administrations nationales (notamment les administrations environnementales régionales ou gouvernementales, ou les autorités chargées de la coordination nationale du programme Espace alpin).



Photo: Comune di Belluno

Belluno, Ville des Alpes 1999, a été la première ville italienne à recevoir le titre.

## 10. Continuité et prise en compte des besoins de chaque ville

Chaque ville peut s'impliquer en fonction de ses possibilités et de ses besoins. L'adhésion au réseau permet d'assurer une continuité, même quand la ville ne coopère que de façon intermittente au réseau, car les projets mis en route pendant et après l'année de Ville des Alpes sont inscrits dans un contexte plus large. Un réseau vit de la participation active de ses membres. Les villes qui coopèrent activement avec les autres membres, par exemple lorsque le maire participe régulièrement aux réunions, profitent plus. Toutes les villes paient actuellement une cotisation annuelle de 5 000 euros, quel que soit le profit qu'elles tirent des activités du réseau.

## MUSICIENS SANS FRONTIÈRES

### ALPINE TOWNS IN CONCERT

Isabelle Herlin brandit d'une main sa baguette. De l'autre, la frêle femme montre à ses musiciens des cartes hautes comme la paume de la main, sur lesquelles des lettres noires se détachent en lignes épaisses. La chef embrasse l'orchestre de ses gestes larges. Vêtus de vestes rouges, flûtistes et percussionnistes suivent du regard chacun de ses gestes. Assis entre les musiciens, leurs parents fredonnent tout bas la mélodie, de façon imperceptible pour le public.

Presque aucun des musiciens ne sait lire les notes. Ils ont tout appris par cœur, morceau après morceau, de la Habanera de George Bizet aux hits de Queen. Les musiciens de l'orchestre Tétras-Lyre de Chambéry sont pratiquement tous en situation de handicap mental. Le murmure de leurs accompagnateurs et les cartes de la chef d'orchestre sont là pour les aider s'ils perdent le rythme ou oublient une note.

Un vendredi soir en septembre 2012. La cérémonie de clôture de la Semaine Alpine bat son plein. À Poschiavo, le gymnase est comble. Pendant quatre jours, des responsables politiques, des scientifiques et des membres de la société civile ont discuté des « Alpes renouvelables ». L'association « Ville des Alpes de l'Année » a décidé de donner une voix aux jeunes, en coopération avec la CIPRA. Dans le cadre du projet young@lpweek, des jeunes de tous les pays alpins sont venus participer aux débats sur l'avenir des Alpes. Les musiciens de l'orchestre Tétras-Lyre et la formation slovène « Miner's Brass Band » d'Ildrija étaient aussi invités. Ils se rencontrés pour la première fois ici, dans le Val Poschiavo, à mi-chemin entre Chambéry et Ildrija.

Les deux ensembles n'ont eu que deux répétitions pour mettre au point les mélodies étudiées pendant des mois, à 800 km l'un de l'autre. Pendant leur séjour à Poschiavo, les musiciens ont mangé et dormi dans un abri aérien spécialement aménagé pour eux par les habitants du village.



Photo: Heinz Heiss, Zeitenspiegel

Isabelle Herlin et Domen Prezelj ont dirigé ensemble le concert.



Photos: Heinz Heiss, Zeitenspiegel

Pour l'orchestre à vents slovène, l'un des plus anciens d'Europe, « Alpine Towns in Concert » est le premier projet réalisé avec des personnes handicapées mentales. Les musiciens de la formation, tous vêtus du traditionnel habit noir des mineurs de l'ancien gisement de mercure d'Ildrija, ont pour la plupart moins de 30 ans. Avec les vestes rouges des Français, ils forment une véritable mosaïque de couleurs.

L'idée d'un concert commun est née lors d'une rencontre des Villes des Alpes. Isabelle Herlin, directrice de l'orchestre Tétras-Lyre et adjointe au maire de Chambéry en charge des relations internationales, est alors partie pour Ildrija. Des partitions ont été échangées, réécrites ou adaptées. Le chef de la formation d'Ildrija, Domen Prezelj, a composé spécialement une pièce inspirée de mélodies slovènes pour le concert de Poschiavo, qu'il a dirigé avec sa collègue française.

La baguette s'est immobilisée. Domen et Isabelle se prennent par la main, se tournent vers le public. Des applaudissements frénétiques éclatent dans la salle. Les uniformes noirs et rouges s'élèvent de leurs chaises, les visages rayonnent. Un flûtiste lève son instrument à bout de bras. Le public se lève à son tour en applaudissant. Ils sont tous là : les habitants de la vallée, dont certains ont assisté aux répétitions, et qui sont venus en famille ou avec leurs amis ; les représentants des Villes des Alpes, venus présenter à Poschiavo les succès remportés dans leur ville, toutes langues et pays confondus ; et les autres jeunes de young@lpweek, qui ont discuté avec les ministres de l'Environnement de l'avenir de leurs Alpes.

#### young@lpweek : la voix des Villes des Alpes

Les attentes, les visions et les revendications des 140 jeunes et accompagnateurs réunis à Poschiavo dans le cadre de young@lpweek ont été transposés dans des sketches et des clips vidéo désormais publiés dans un DVD, avec en bonus un reportage de dix minutes sur « Alpine Towns in Concert ».

young@lpweek a été financé entre autres par le programme européen Jeunesse en Action, le Val Poschiavo, le Pour-cent culturel Migros, le service de promotion culturelle des Grisons et l'Office fédéral suisse du développement territorial ARE. « Alpine Towns in Concert » a pu être organisé grâce à l'engagement infatigable des musiciens, de leurs accompagnateurs et des dirigeants de Tétras-Lyre et de l'Ildrija's Miners Brass Band.

<http://www.villedesalpes.org/fr/projets/jeunesse>



Photo: Heinz Heiss, Zeitenspiegel

Une clôture émouvante pour la Semaine Alpine : «Alpine towns in concert - Young and disabled people crossing borders».

## LES VILLES DES ALPES AGISSENT

### PROJETS DES VILLES MEMBRES

**Les quatorze Villes des Alpes de l'Année s'engagent au-delà de leur année de Ville des Alpes à rendre visibles les objectifs de la Convention alpine dans leur commune. Un aperçu de quelques projets réussis.**

#### DIX ANS DE AR'T HERISAU : UN PROJET D'ART EN APPENZEL NÉ PENDANT L'ANNÉE DE VILLE DES ALPES

La ville suisse de Herisau a été consacrée Ville des Alpes de l'Année en 2003. Par son choix, le jury voulait attirer l'attention sur les villes « oubliées » de l'arc alpin : « Le projet Ville des Alpes de l'Année doit étonner, irriter, et même provoquer. Il s'agit de rompre avec les schémas de pensée habituels pour donner une place à la nouveauté ».

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la première exposition AR't Herisau. AR't Herisau est aujourd'hui une plate-forme dédiée à l'art en Appenzel et aux artistes de la région. L'association du même nom soutient les artistes locaux et reprend ainsi une idée maîtresse du réseau transalpin des Villes des Alpes de l'Année : le rayonnement suprarégional de l'AR't Herisau permet de renforcer le sentiment d'appartenance de la population à sa région. Cette initiative montre également l'impact que peut avoir l'action de citoyennes et de citoyens impliqués, qui participent ainsi activement au développement de la vie locale. Dans l'exposition anniversaire « Zeitreise », chacun des 20 artistes exposés a montré en novembre 2012 une œuvre de l'année de création de l'AR't Herisau et une œuvre actuelle. Les thèmes résurgents sont les corrélations et la polysémie issues de ce « voyage dans le temps », mais aussi la finitude et l'abandon des conventions.



Photo: Zolliker

AR't Herisau : la manifestation d'art organisée pour la dixième fois a vu le jour pendant l'année de Ville des Alpes 2003..

#### BRIGUE BOUGE, LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES AUSSI

Brigue-Glis a reçu le titre de « Ville des Alpes de l'Année » en 2008. L'un des projets lancés dans le cadre de l'année de Ville des Alpes est le grand événement musical « Alpenstadtfest », qui attire un public venu de toute la Suisse. Depuis 2008, de nouveaux projets continuent à faire vivre l'engagement de la Ville des Alpes, par exemple en encourageant le développement de la mobilité douce.

La Ville des Alpes 2008 prépare actuellement un nouveau système de signalisation pour les piétons. Les panneaux d'information et de signalisation sont installés devant la gare et les parkings couverts, pour inciter les touristes à laisser leur voiture au parking et à découvrir la ville à pied.

Depuis l'automne 2011, la population de Brigue-Glis et les visiteurs ont accès au service de location de vélos en libre-service « PubliBike ». La ville expérimente actuellement le système, qui sera étendu ensuite à l'ensemble de la Suisse. Les clients peuvent louer des vélos conventionnels ou électriques avec une carte d'accès électronique. Des tarifs différents sont proposés pour les locations spontanées et les abonnés. La première demi-heure est gratuite pour encourager les usagers à utiliser les vélos.

#### ANNECY : ENGAGEMENT INTERNATIONAL POUR LE DROIT À L'EAU POTABLE

Dans les années 50, le lac d'Annecy était fortement pollué. À l'heure actuelle, c'est un plan d'eau exemplaire en matière de qualité de l'eau. Depuis 1957, les communes proches du lac coopèrent pour assainir les eaux usées et réduire la pollution des eaux du lac.

En mars 2012, la Communauté de l'agglomération d'Annecy et le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA) ont signé le Pacte d'Istanbul pour l'Eau (IWC). Les signataires sont des communes du monde entier, parmi lesquelles Chambéry, autre Ville des Alpes de l'Année. En signant le pacte, les communes affirment que l'accès à une eau de qualité et propre est un droit fondamental, et que la gestion de l'eau doit rester sous contrôle public.

Annecy a été primée par ailleurs « Acteur et Territoire du développement durable » en Rhône Alpes pour la gestion raisonnée des espaces verts de la ville, notamment la réduction de la consommation d'eau. Le titre a été décerné par l'Agence de l'énergie et de l'environnement « Rhône-Alpénergie-Environnement ».

#### VILLACH : UNE APPLI SUR L'EAU POUR LA PROTECTION DU CLIMAT

Depuis la fin de 2011, les habitants de Villach peuvent consulter le niveau de leur consommation d'eau sur leur portable. La ville a mis à la disposition de ses citoyens une application gratuite permettant de transmettre aux services municipaux le relevé de leur consommation d'eau. L'application permet aussi de représenter la consommation quotidienne dans un graphique et de la comparer avec la consommation moyenne de la population autrichienne. Cette mesure est destinée à sensibiliser la population de Villach à l'importance de la ressource eau. La ville veut réduire ainsi sa consommation d'eau et atteindre ses objectifs en matière de protection du climat. Si l'on n'utilise pas l'énergie solaire ou éolienne, le réchauffement de l'eau produit des gaz à effet de serre. Villach veut réduire d'ici 2020 sa consommation de CO<sub>2</sub> de 30 % par rapport à 2010. 500 habitants utilisent le nouveau service sur leur smartphone.



Photo: Rolandster

L'eau est une ressource précieuse : une application pour smartphones veut inciter la population de Villach à économiser l'eau..

#### BAD AUSSEE SUR LA VOIE DE L'AUTOSUFFISANCE ÉNERGÉTIQUE

Bad Aussee a reçu début 2012 le titre officiel de « Territoire modèle Climat et Énergie », avec cinq communes environnantes. Des mesures engagées par le territoire en faveur de l'autosuffisance énergétique sont ainsi subventionnées par le « Fonds autrichien pour le climat et l'énergie ».

Dans un premier temps, l'objectif est de faire des économies d'énergie : l'énergie non consommée ne doit pas être produite. Puis, des technologies plus sobres seront mises en place pour utiliser plus efficacement l'énergie. Bad Aussee et les autres communes proposent à cette intention des journées publiques de l'énergie pour conseiller la population. La dernière étape vers l'autosuffisance énergétique sera le remplacement progressif des combustibles fossiles par des énergies renouvelables locales, pour que l'argent public soit investi dans l'économie locale. Les 13 000 habitants du territoire sont impliqués dans l'ensemble du processus : toutes les informations sont gratuites, et la présence à la tête du territoire modèle d'un directeur formé à la fonction de « coach de l'autonomie énergétique » assure une expertise supplémentaire.

#### SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT : LE LYCÉE DE SONTHOFEN FAIT ÉCOLE

La ville de Sonthofen a investi 17 millions d'euros dans la rénovation énergétique de son lycée de 2009 à 2012. Aujourd'hui, le bâtiment ne consomme plus que 10 % de l'énergie consommée avant sa réhabilitation. Cette mesure permet d'économiser 300 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Le lycée est un bâtiment préfabriqué en béton armé construit dans les années 1970. Depuis son ouverture, il faisait l'objet de nombreuses plaintes : mauvaise qualité du climat intérieur et de l'air, consommation d'énergie exorbitante, sécurité insuffisante. Il existe en Allemagne 700 à 800 bâtiments scolaires de ce type. La réhabilitation du lycée de Sonthofen est donc appelée à jouer un rôle exemplaire pour ces écoles. C'était l'objectif du conseil municipal, qui a décidé de procéder à une réhabilitation selon la norme Maison passive : l'isolation thermique de la façade du bâtiment est réalisée en bois local, et l'école est chauffée en grande partie par une pompe à chaleur sur nappe phréatique, qui assure également en été le refroidissement des salles. En juin 2012, le Lycée de Sonthofen a été présenté à la Semaine de l'Environnement de Berlin comme une réalisation exemplaire pour la protection du climat. Le Salon des technologies et projets novateurs en environnement est organisé par la présidence allemande en coopération avec la Fondation allemande pour l'Environnement.

#### LES VILLES DES ALPES SE METTENT EN SELLE

Quatre étapes, 300 kilomètres et 10 000 mètres de dénivellée : la course internationale de VTT « Craft Bike Trans Germany » a conduit cette année les participants de Sonthofen à Garmisch-Partenkirchen. Sept représentants des Villes des Alpes de Trente, Idrija, Herisau et de la ville organisatrice de Sonthofen sont sur la ligne de départ. La course ouverte aux cyclistes professionnels et amateurs a eu lieu le 6 juin à Sonthofen.

Un mois plus tard, d'autres représentants des Villes des Alpes ont enfourché leurs vélos à Trente, Ville des Alpes 2004. Le Maire-adjoint d'Annecy chargé des sports, François Scavini, et deux conseillers municipaux de Sonthofen ont compté présents au départ de la « Leggendaria Charly Gaul Trento Monte Bondone » le 22 juillet 2012.



Photo: sportgraf.com

Une rencontre des Villes des Alpes d'un autre type.

## LES VOIES DU SUCCÈS

### GUIDE ALPSTAR POUR DES ALPES NEUTRES EN CARBONE

Les stratégies pour atteindre la neutralité carbone sont nombreuses. Sur la voie du « zéro carbone », les villes rencontrent portant des obstacles et doivent identifier les processus à mettre en œuvre et les facteurs de succès. Le guide Alpstar donne une vue d'ensemble des démarches possibles.

Face aux enjeux du changement climatique, chaque ville doit définir la manière dont ses citoyens peuvent modifier leur mode de vie et de consommation, et les options possibles pour une sobriété énergétique et une production d'énergie plus responsable. Pour faciliter cette démarche, les partenaires d'Alpstar ont formulé les recommandations suivantes :

1. La vision de la « neutralité carbone » mobilise un large public et fédère la population. L'initiative doit être porteuse et encourager le sentiment d'appartenance au territoire.
2. La mise en œuvre est claire, les objectifs sont réalistes et divisés en étapes bien définies.
3. Le processus est soutenu par des individus engagés et intègre aussi la politique locale.
4. Les équipes à l'œuvre sont conscientes de leurs responsabilités et se témoignent régulièrement leur confiance.
5. Une communication professionnelle est mise en place à l'attention des acteurs directement impliqués et des personnes intéressées dans le territoire et au-delà.
6. Le financement est assuré à long terme et le capital est mobilisé autant que possible dans le territoire même.
7. Des structures solides permettent de maîtriser les enjeux en présence ; elles s'adaptent et évoluent.

Bolzano montre de façon exemplaire comment une telle politique peut fonctionner sur le terrain. Proclamée « Ville des Alpes de l'Année » en 2009, la ville avait formulé comme objectif dans son dossier de candidature la neutralité carbone en 2030. Comme le souligne Helmut Moroder, Directeur général de la ville de Bolzano, cité dans le guide : « La lutte contre le changement climatique nous permet de faire en même temps des économies. C'est un argument imparable ! »

#### Neutralité carbone dans les Alpes = qualité de vie. Ce que les communes font pour le climat.

Comment définir une politique climatique réussie ? L'association « Ville des Alpes de l'Année » et la ville de Sonthofen ont organisé un séminaire sur ce thème à l'automne 2012. Une cinquantaine de décideurs politiques et d'agents communaux de l'Allgäu et des Villes des Alpes ont discuté des critères de succès et des écueils possibles en matière de politique climatique dans les communes. Ils se sont inspirés des exemples de bonnes pratiques présentés dans trois ateliers dédiés à la construction énergétiquement performante, aux énergies renouvelables et à la participation citoyenne. La version de travail du guide Alpstar a ensuite été comparée avec les recettes de succès définies par les participants pour une bonne politique climatique. Le guide d'aide à la décision Alpstar est en ligne sur le site de l'association et sur le site d'Alpstar.

L'association « Ville des Alpes de l'Année » est l'un des partenaires d'Alpstar, un projet cofinancé de 2011 à 2014 par le programme Espace Alpin de l'Union européenne. L'objectif du projet est d'atteindre la neutralité carbone dans les Alpes d'ici 2050. Alpstar contribue ainsi à la mise en œuvre du Plan d'action climat de la Convention alpine. [www.villedesalpes.org/fr/projets/alpstar](http://www.villedesalpes.org/fr/projets/alpstar)



Séminaire Alpstar : discussion et visite d'exemples de bonnes pratiques

## LA NEUTRALITÉ CARBONE AVEC ALPSTAR

### EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES DES VILLES DES ALPES

Les villes et les territoires des Alpes ont déjà mis en œuvre toute une série d'actions pour réduire leurs émissions et encourager les énergies renouvelables. Aujourd'hui, ces histoires de succès doivent être racontées et imitées. Le projet Alpstar a répertorié sur sa plate-forme [alpstar-project.eu](http://alpstar-project.eu) des projets exemplaires dans le domaine des transports, de l'énergie et de l'industrie. Cinq Villes des Alpes y présentent leurs « bonnes pratiques ».

Photo: Commune de Gap



À Gap, le bus roule gratuitement et porte le logo de la Convention alpine.

#### GAP : BUS GRATUIT

**Projet :** 10 lignes de bus urbains gratuits mis en service de 2005 à 2020. Mesure destinée à augmenter l'attractivité des transports publics et à décongestionner le centre ville face à une augmentation de 35 % du trafic annoncée pour 2020.

**Acteurs :** population, décision unanime du conseil municipal.

**Mesures :** stages pour les conducteurs de bus, campagnes d'information, parkings gratuits à la périphérie. Résultats : l'action a suscité un vif intérêt car c'est la première ville française à proposer un réseau de bus gratuit ; le nombre des usagers et la qualité de l'offre ont augmenté.

#### SONTHOFEN : LYCÉE CLIMATIQUE

**Projet :** réhabilitation pendant l'année scolaire d'un lycée construit dans les années 70 ; coût : 17 millions d'euros.

**Acteurs :** services communaux, scolaires, enseignants, administrateur de projet externe, investisseurs.

**Mesures :** planification intégrée prenant en compte des critères écologiques et économiques ; transformation en bâtiment basse consommation avec des matériaux locaux et durables ; recyclage des matériaux de démolition.

**Résultats :** réduction de 80 % des émissions de CO<sub>2</sub> et de 90 % de la consommation annuelle ; réduction des coûts ultérieurs et des frais de maintenance à long terme ; haute qualité spatiale et environnement d'apprentissage optimal.

#### CHAMBERY : CHAUFFAGE ZÉRO ÉMISSION

**Projet :** réseau de chaleur « zéro émission ».

**Acteurs :** Ville de Chambéry et agglomération, organisations de la société civile, entreprises privées.

**Mesures :** raccord au réseau de chaleur urbain de l'usine d'incinération des ordures ménagères et de deux chaufferies biomasse.

**Résultats :** la moitié de l'énergie sera produite à partir de sources renouvelables d'ici 2014 ; réduction de 22 % des émissions de CO<sub>2</sub> des logements et du secteur tertiaire ; promotion de la filière locale bois-énergie.

#### BOLZANO : PRIME DE VOLUME

**Projet :** initiative pour réduire la consommation d'énergie et le prix des logements, réponse à la demande accrue de logements à Bolzano, possibilité de financer les réhabilitations énergétiques.

**Acteurs :** citoyens, gérants de copropriétés, secteur du bâtiment.

**Mesures :** après la réhabilitation énergétique d'un bâtiment (au min. 70KWh/m<sup>2</sup>/an), celui peut être élevé à concurrence de 20 % de son volume, soit au max. un étage complet.

**Résultats :** les bâtiments anciens sont rénovés par leurs propriétaires et on estime qu'entre 600 et 1000 nouveaux logements seront créés d'ici 2020.

#### TRENTO : PIEDIBUS

**Projet :** initiative d'éco-mobilité scolaire « Piedibus » depuis 2004 pour apprendre aux enfants à aller à l'école de façon autonome, sans danger et sans polluer.

**Acteurs :** parents, enfants, enseignants, groupe de travail au sein de l'administration.

**Mesures :** projet simple demandant peu de moyens et d'organisation ; activités pour les groupes cibles (« règles du bon piéton »...) ; interdiction de passage pour les voitures à proximité des écoles au début et à la fin des cours.

**Résultats :** dix pour cent d'enfants de plus vont à l'école à pied seuls ou avec des amis, douze pour cent de moins viennent en voiture.

## ENSEMBLE AVEC LES VILLES EUROPÉENNES

### LES VILLES DES ALPES S'ENGAGENT POUR LA CONVENTION DES MAIRES

L'association Ville des Alpes de l'Année a adhéré au mouvement européen de la Convention des Maires et confirme ainsi son engagement pour la lutte contre le changement climatique.

Réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, améliorer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables : c'est l'objectif que se sont fixées les quelques 4000 communes qui ont déjà signé la Convention des Maires. Concrètement, les municipalités se sont engagées à réduire d'ici à 2020 leurs émissions de CO<sub>2</sub> de 20 % par rapport à 1990, et à augmenter respectivement de 20 % la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité et les économies d'énergie. Les signataires vont ainsi au-delà des objectifs fixés par l'UE en matière de lutte contre le changement climatique.

L'association Ville des Alpes de l'Année est aujourd'hui officiellement structure de soutien de cette première initiative de protection du climat dans les communes. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre ses villes membres et la Convention des Maires : à l'occasion de la signature

officielle le 20 septembre 2012 à Sonthofen, un séminaire a par exemple été organisé sur le thème de « la Convention des Maires et territoires de montagne : des plans d'action aux exemples de référence ». Le soutien à la Convention des Maires fait partie des actions engagées l'association Ville des Alpes de l'Année en faveur de la lutte contre le changement climatique, tout comme le projet « Alpine Space » Alpstar, qui veut faire des Alpes une région climatiquement neutre, en coopération avec des instituts de recherche, des administrations et des ONG.

Dans plusieurs Villes des Alpes, la Convention des Maires est déjà ancrée dans la politique communale : Annecy, Bolzano et Chambéry sont membres depuis plusieurs années et ont élaboré un Plan d'action pour atteindre l'objectif « 20-20-20 ». Sonthofen et Idrija ont signé la Convention en 2012 et commencent à réaliser un diagnostic pour déterminer les secteurs dans lesquels elles peuvent réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Bad Reichenhall a déjà annoncé vouloir suivre la voie de ces cinq villes



Photo: Stadt Sonthofen

Hubert Buhl (au centre) lors de la signature de la Convention des Maires.

MENTIONS LÉGALES : Rédaction : Madeleine Rohrer - Auteurs : Madeleine Rohrer, Hubert Buhl, Thierry Billet, Antonija Wieser  
Traduction : Marie Billet, Relecture : Barbara Wülser, Carole Piton - Layout : Antonija Wieser  
Le rapport annuel et la newsletter peuvent être gratuitement téléchargés sur la page : [www.villedesalpes.org/fr/service-d-information](http://www.villedesalpes.org/fr/service-d-information)

## LE MOT

### DU SECRÉTARIAT

Un moment d'émotion à la Semaine Alpine, des visiteurs de Chine et du Kirghizistan et un nouveau mode de déroulement pour les assemblées générales : revue de l'année 2012.

La coopération des Villes des Alpes a pris plusieurs visages en 2012 : Sonthofen et Trento ont invité les villes du réseau à envoyer des équipes à leurs courses cyclistes. Lecco et Idrija ont répondu à l'invitation d'Annecy et assisté à la traditionnelle Fête du Lac. Idrija, Sonthofen et Bolzano se sont rencontrées plusieurs fois pour discuter d'un projet « Smart City ». Et deux orchestres de Chambéry et d'Idrija ont organisé un concert commun à Poschiavo pour la clôture de la Semaine Alpine.

Deux nouveaux points inscrits à l'ordre du jour des assemblées générales permettent de consacrer plus de temps aux échanges directs entre les villes, au-delà des frontières et des barrières linguistiques : outre la « Ville des Alpes » en titre, trois autres membres peuvent désormais présenter des projets exemplaires. Et les villes à la recherche des partenaires de coopération peuvent participer à une « bourse aux projets » avec la médiation des interprètes.

Un professeur chinois et la secrétaire générale de l'Alliance des villages de montagne d'Asie centrale au Kirghizistan (AGOCA) ont voulu se faire en 2012 une idée du travail du réseau. Ils ont tous les deux rendu visite à Hubert Buhl et à son équipe, et la secrétaire générale de l'AGOCA a passé deux semaines au secrétariat de l'association à Schaan.

### Finances et remerciements

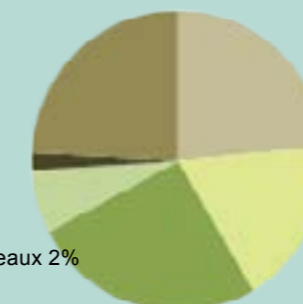
Les recettes de l'association « Ville des Alpes de l'Année » se sont montées à 136 800 euros en 2012, les dépenses à 137 700 euros. L'exercice s'est donc soldé par un déficit d'environ 1 000 euros. Le patrimoine de l'association est actuellement de 27 700 euros. Plus de la moitié des recettes sont constituées par les cotisations des membres, qui se montent à 5 000 euros par membre. Le Comité directeur remercie chaleureusement toutes les Villes des Alpes, qui ont permis de financer ainsi les activités courantes de l'association et de nouveaux projets. Le remboursement par le programme Espace Alpin du travail effectué pour le projet Alpstar représente 39 % des recettes. Un grand remerciement à la ville de Sonthofen pour sa contribution à l'organisation et au financement d'un séminaire Alpstar, ainsi qu'à CIPRA International pour son implication dans le projet en tant que sous-contractante.

En 2012, l'association a utilisé pour la première fois près de la moitié de ses recettes pour des projets, notamment Alpstar et « Alpine Towns in Concert ». L'importance de la communication en quatre langues au sein du réseau et vers l'extérieur se reflète dans les moyens qui lui ont été consacrés (respectivement 5 % et 9 %).

Les honoraires du secrétariat représentent un peu plus d'un tiers du budget. Le temps de travail s'est réparti à parts à peu près égales sur quatre volets : projets, communication, organisation d'événements internes (assemblées générales, séminaire de lancement,...), et enfin administration et suivi des membres. La gestion du secrétariat est assurée depuis maintenant dix ans par la CIPRA. L'association « Ville des Alpes de l'Année » lui adresse ses plus vifs remerciements pour sa coopération généreuse et son implication.

### Temps de travail 2012

- Communication 25 %
- Projets 24 %
- Manifestations internes 24 %
- Soutien aux membres 18 %
- Finances 7 %
- Coopération avec d'autres réseaux 2 %

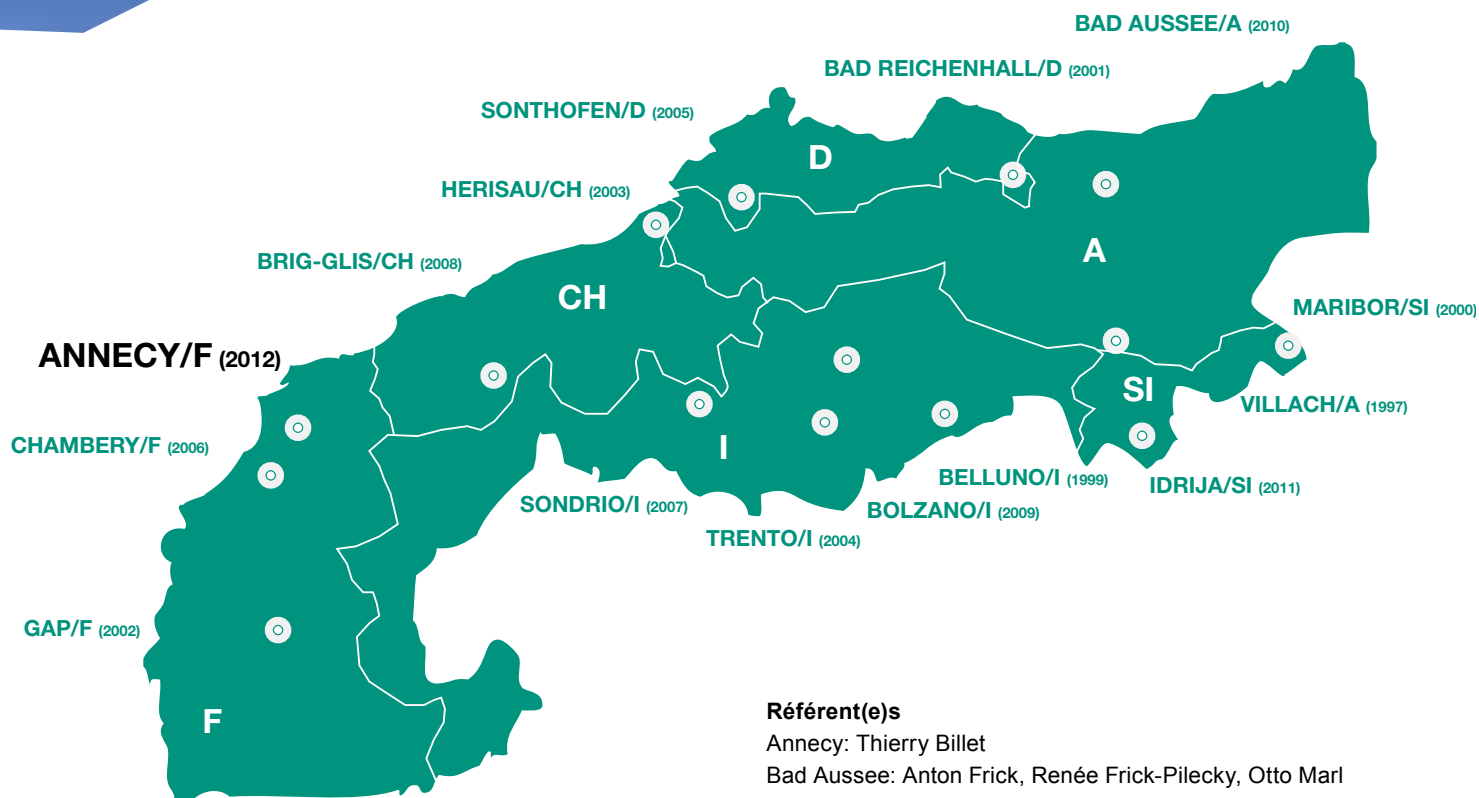


### Dépenses 2012

- Projets 49 %
- Secrétariat 39 %
- Communication interne 9 %
- Relations publiques 5 %
- Autre 1 %







**L'association Ville des Alpes de l'Année** regroupe toutes les villes des Alpes ayant reçu le titre de «Ville des Alpes de l'Année». Ce titre récompense l'engagement particulier d'une ville alpine dans la mise en œuvre de la Convention alpine. Il est décerné par un jury international.

#### Jury

Gerhard Leeb, Pro Vita Alpina  
 Norbert Weixlbaumer, CIPRA International  
 Antonio Zambon, Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »

#### Comité directeur

Président : Hubert Buhl, Maire, Sonthofen  
 Vice-Présidente : Colette Patron, Adjointe au Maire, Gap  
 Assesseur : Patrizia Trincanato, Conseillère municipale, Bozen

#### Référent(e)s

Anancy: Thierry Billet  
 Bad Aussee: Anton Frick, Renée Frick-Pilecky, Otto Marl  
 Bad Reichenhall: Josef Dennerl, Christian Staudacher  
 Belluno: Jacopo Massaro  
 Bolzano/Bozen: Emanuele Sascor, Helmut Moroder  
 Brig-Glis: Eduard Brogli  
 Chambéry: Isabelle Hérclin  
 Gap: Martine Marlois  
 Herisau: Benno Keel, Ursula Rüttsche  
 Idrija: Karmen Makuc  
 Trento: Cristina Ambrosi, Clara Campestrini  
 Sondrio: Alfio Sciaresa  
 Sonthofen: Manfred Maier, Fritz Weidlich  
 Villach: Sabine Domenig

#### Commissaires aux comptes

Benno Keel, Herisau  
 Josef Dennerl, Bad Reichenhall

#### Secrétariat

CIPRA International: Madeleine Rohrer

#### CONTACT

Association Ville des Alpes de l'année, Madeleine Rohrer  
 Im Bretscha 22, 9494 Schaan, Liechtenstein  
 Tel: +423 237 53 99, Fax: +423 237 53 54  
 E-mail: madeleine.rohrer@villedesalpes.org  
 www.villedesalpes.org



Ville des Alpes de l'Année  
 Alpenstadt des Jahres  
 Città alpina dell'anno  
 Alpsko mesto leta